

absolument inconnue ; à plus forte raison en doit-il être de même des solitudes de l'intérieur dans lesquelles l'Européen ne saurait s'aventurer sans appréhension.

La surface du Sahara peut se diviser, d'après ses caractères extérieurs, en deux grandes sections : le désert de plateau et le désert de dunes, dans lesquels ne sont naturellement compris ni les oasis, ni les Chotts ou Sebkhas, marais et lacs salés. Le désert de plateau est formé d'immenses étendues à peu près horizontales et nues. Le sol se compose de sable jaune et siliceux agglutiné par un ciment gypseux qui devient parfois prépondérant au point de former une véritable croûte de sulfate de chaux plus ou moins cristallisé. Le soleil fait fendre cette croûte qui se divise alors en petits polygones irréguliers d'un aspect caractéristique, et que M. Ch. Martins a désignés sous le nom de gypse parvimenteux (1). Dans le voisinage de l'Aurès, c'est-à-dire sur la rive septentrionale des Chotts, qui s'étendent en série presque ininterrompue du golfe de Gabès aux frontières du Maroc et sans doute au-delà, ce gypse est saupou-

---

Marigots (*Id.* p. 25), c'est-à-dire que ces traces de soulèvement entourent le massif entier de l'Atlas sur toute la côte, du fond des Syrtes au Sénégal. Mais comme ces faits contrarient son système, M. Pomel s'écrie « qu'ils indiquent un faible bosselement général et en masse de tout le massif atlantique et qu'ils infirment l'existence de tout phénomène important de dislocation et de ridement après l'époque de leur formation. » Certes, quelques distinctions que prétende établir M. Pomel entre différentes formations quaternaires (il est certain que dans le cas de dépôts côtiers étagés, les plus élevés doivent être les plus anciens, mais il n'y a là aucune raison pour en faire des terrains différents), une surélévation bien constatée de deux cents mètres nous permet de laisser de côté les terrains douteux de Constantine et de clore péremptoirement la discussion de la mer saharienne. Les nivellements de M. Rou-daire n'exigent pas même cinquante mètres d'affaissement pour que la moitié au moins du Sahara oriental soit de nouveau sous les eaux.

(1) Ch. Martins, *Du Spitzberg au Sahara*, p. 555.